Infos Lilas

LES INFORMATIONS LOCALES ET MUNICIPALES

n° 11 - déc/janvier 2003

Foot

Une Lilasienne en équipe de France

Solidarité

Élaboration d'une charte Ville/handicap

Nouvel an

Bonne année 2003 !

Quartiers

L'aménagement de la Porte des Lilas

Culture

Avec et autour de Fellag

Dossier

La Ville crée un service Insertion

Portrait

Nora Coton-Pélagie, une Lilasienne en équipe féminine de France de football

Agée de 14 ans seulement, Nora Coton-Pélagie a été sélectionnée en Equipe de France de Football, dans la catégorie des moins de 17 ans. Parallèlement, elle poursuit ses études au Collège Marie Curie, où elle est scolarisée en classe de troisième. Nora avait déjà gagné la Coupe du monde de foot scolaire de l'UNSS deux années consécutives, avec les équipes du collège. Après 5 saisons au FC Lilas en équipes masculines, la jeune attaquante a fait ses débuts en équipe féminine au Blanc-Mesnil l'an dernier.

- **Née** le 24 avril 1988 aux Lilas
- **Club :** Le Blanc-Mesnil S.F Senior - division Honneur
- Sélectionnée en équipe de France des moins de 17 ans, elle a déjà joué **trois matches :**
  - France/Angleterre : 2 – 1
  - Allemagne/France : 5 – 0
  - France/Allemagne : 1 - 0

Qu'est-ce qui vous a donné envie de jouer au football ?
Nora Coto-Pélagie : C'est mon frère, Anthony, qui m'a donné envie et qui m'a appris à jouer au football. J'ai commencé à jouer en club à l'âge de 9 ans.

Jusqu'à cette saison, vous avez toujours évolué en équipe masculine. Comment le viviez vous ?
N.C.-P. : Très bien. Mes co-équipiers étaient habitués, ils ne faisaient pas attention. C'est lorsqu'on disputait un match que les gens disaient *« tiens, c'est l'équipe avec la fille ! »*.

Quand avez-vous appris votre sélection en équipe de France ?
N.C.-P. : C'était au printemps, et j'ai enchaîné directement avec le stage de formation à Clairefontaine, pendant les vacances de Pâques. Depuis, avant chaque match de l'équipe de France, on s'y retrouve toutes pendant deux ou trois jours pour se réhabituer à jouer ensemble et renouer avec les automatismes.

Quelles sont vos relations avec vos co-équipières ?
N.C.-P. : Il y a une très bonne entente entre les filles. Nous sommes dix-huit en tout originaires de différentes régions… et je suis la plus jeune !

Comment envisagez-vous votre avenir ?
N.C.-P. : J'aimerais simplement pouvoir continuer à jouer tout en intégrant une section «Sports/Etudes».

Éditorial

Daniel Guiraud, Maire des Lilas

J'ai le plaisir de présenter à chaque Lilasienne et à chaque Lilasien mes vœux les plus sincères de bonheur, santé et réussite pour l'année 2003.

Que l'an nouveau soit agréable dans toutes les familles, au sein de tous les foyers de notre ville.

La grande majorité d'entre-nous aura la joie de participer à ces chaleureuses réunions familiales et amicales qui caractérisent la période des fêtes de fin d'année. Ayons toutefois à l'esprit que tous les Lilasiens n'auront pas cette chance et pensons à celles et à ceux qui, souvent âgés, sont confrontés à cette terrible forme d'exclusion qu'est la solitude.

Ils sont plus nombreux qu'on ne le croit généralement et nous en connaissons tous quelques-uns. Il suffit parfois d'une invitation ou d'un petit présent, d'un échange de paroles, voire simplement d'un sourire pour réchauffer le cœur d'une personne isolée : chacun d'entre-nous a la possibilité d'accomplir un geste fraternel.

Guirlandes et animations diverses sont bien présentes dans notre ville et je tiens à remercier tout particulièrement les services municipaux, nos partenaires et notre Comité des Fêtes pour leur dynamisme.

En dépit d'une situation financière difficile pour la commune, résultant du lourd déficit de la ZAC et de l'absence

de revitalisation économique créatrice de richesses durant les deux dernières décennies, 2003 sera néanmoins marquée par la réalisation d'importants projets pour Les Lilas. Je n'en citerai que quelques-uns : la livraison de la crèche des Cités complètement rénovée, la mise en œuvre du Projet Educatif Local, l'ouverture du service Insertion, la poursuite de la réorganisation du nettoiement, ou bien encore la pose de la première pierre de l'école du centre-ville…

Qu'il me soit enfin permis, en ce début d'année, d'émettre un vœu : qu'en 2003, dans le monde entier, violence, terrorisme et guerre reculent et que progressent la paix, la sécurité, le respect et la tolérance.

Bonnes fêtes et excellente année à toutes et à tous.

" La grande majorité d'entre nous aura la joie de participer à ces chaleureuses réunions familiales et amicales qui caractérisent la période des fêtes... Pensons à celles et à ceux qui, souvent âgés, sont confrontés à cette terrible forme d'exclusion qu'est la solitude. "

Vie quotidienne

Au service des citoyens des Lilas, le médiateur de la République

Mercredi 4 décembre, Daniel Guiraud recevait Jean Roucou, délégué du médiateur de la République et coordonnateur départemental. L'occasion de dresser un bilan du travail accompli en 2001 par le représentant de cette autorité indépendante, au service du citoyen. Jean Roucou reçoit directement les réclamants. Cette facilité d'accès encourage les citoyens à s'adresser aux délégués pour régler des problèmes de toute nature.

Un rôle d'écoute, d'information et d'orientation

Majoritairement, les affaires traitées par les délégués en 2001 ont porté sur des questions relatives au droit des étrangers, à l'acquisition de la nationalité, à l'état civil et au logement. Lorsqu'une médiation a été tentée, les délégués ont obtenu satisfaction dans plus de 8 cas sur 10. Le département de la Seine-Saint-Denis compte sept délégués du médiateur de la République. Notre commune est rattachée au site de Bobigny.

Jean Roucou, Délégué du médiateur de la République
Préfecture de Bobigny
124, rue Carnot
Bat J - porte 253
93007 Bobigny
Reçoit sur rendez-vous :
le lundi de 9h à 12h
et de 14h à 18h
Tél. : 01 41 60 56 07

Chutes de neige

Quelques règles essentielles, qui concernent tous les Lilasiens en cette période hivernale.

En cas de chute de neige ou de fort verglas, pour arriver à rétablir rapidement la circulation sur la chaussée et sur les trottoirs, les habitants doivent eux aussi participer au déblaiement. Les services municipaux sont chargés de dégager les chaussées des rues, dans les plus brefs délais. De leur côté, les riverains des immeubles, maisons, bâtiments ou commerces ayant immédiatement accès sur la voie publique, qu'ils soient locataires ou propriétaires, sont tenus de balayer la neige et de casser les glaces sur toute la longueur du trottoir bordant la propriété occupée. Pour les trottoirs inférieurs à 4 mètres de largeur, il faut déblayer toute la surface, et dégager le caniveau sur une largeur de 50 centimètres. Pour les trottoirs plus larges, il faut déblayer sur une largeur de 4 mètres mesurée à partir des façades, dégager les portes cochères et les entrées de façon à ouvrir des passages sur la chaussée. Il est formellement interdit de faire fondre la neige ou le verglas à l'aide de produits industriels, pouvant porter atteinte aux arbres. Les neiges et le verglas ainsi déblayés doivent être rejetés « à la volée », sur les autres parties de la chaussée. Il est interdit de les relever en tas, de les déposer contre les arbres ou, pire, d'en recouvrir les bouches d'égout, bouches d'incendie, ou toute plaque existante sur la voie publique.

Médailles d'honneur du travail

Vendredi 15 novembre, Daniel Guiraud remettait les médailles du travail aux Lilasiennes et Lilasiens récompensés pour leur carrière professionnelle.

promotion du 14 juillet 2002

ARGENT

Philippe BROUSSARD,
Linda CHICHEPORTICHE,
Yannick CORBIN,
Thierry DANDRIMONT,
Ahmed FERRAHI,
Jean Louis GONNEAU,
Patrick GOUTTE,
Sonia HACCOUN,
Franck LANDELLE,
Bruno MARTEAU,
Marie Thérèse MARTIN,
François MONTEIL,
Lionel PECHEUX,
Frédéric PINCHON,
Bruno SALVI,
Danièle SHARIF,
Pascal SIEMIATYEZ,
Jacqueline VEDEL.

VERMEIL

Jaime AFONSO,
Viviane ALAJAJIAN,
Nicole BENOIST,
Marlène CHARTON,
Viviane CLOMBE,
Jacqueline COLOMBIER,
Gérard CRESCENCE,
Patrick DELACHE,
Pierre DENNIS,
Nicole GAROSI,
Josiane GOTMANN,

Henryk KOGUT,
Nicole LE PAGE,
Edmond LEQUET,
Michel ORGUE,
Alain PAULY,
Dominique RENAULT,
Mariano RODRIGUEZ,
Pascal VINET.

OR

Josiane ATAL,
Ernestine BONFILS,
Françoise BONNET,
Jean Pierre BOURGOIN,
Jacky COELHO,
Nicole DRAY,
Jean-Marc GOUDROT,
Marie JANVIER,
Jean-Pierre JOLLIVET,

Vie quotidienne

Beaujolais nouveau bio

Le 22 novembre, le marché du vendredi fêtait le Beaujolais nouveau avec une dégustation de crus biologiques… à consommer eux aussi avec modération !

Jeunesse

Non à la violence et au racket

La région Ile-de-France met à la disposition des jeunes – et des adultes – un numéro de téléphone anonyme et gratuit pour briser la loi du silence en matière de racket et de violence :
Jeunes violences Ecoute 0 800 20 22 23 disponible 7 jours sur 7 de 8 heures à 23 heures.
Ecouter les jeunes victimes, leur apporter aide et conseils, mais aussi répondre aux demandes de leurs proches, des parents souvent désemparés face aux situations que vivent leurs enfants, sont les missions de l'équipe de professionnels de Jeunes Violences Ecoute.

Permanences juridiques

La ville propose chaque semaine des consultations juridiques gratuites ouvertes à tous les Lilasiens. Elles ont lieu chaque samedi matin de 9h à 11h30 en Mairie. Les Lilasiens bénéficient aussi d'un Point d'accès au droit, au PIJ (167, rue de Paris), tous les jeudis de 17 à 19 heures.
Pour prendre rendez-vous : 01 48 97 21 10.

Santé/Social

Quoi de neuf chez votre médecin généraliste ?

Nouveaux tarifs…
Depuis le 1er juillet 2002 le tarif de la consultation chez votre médecin généraliste est passée à 20 €. Et depuis le 1er octobre, le tarif de la consultation à domicile a été majoré de 10 €. Elle coûte désormais 30 €, qui vous seront remboursés si votre état de santé ou votre situation personnelle ne vous permettent pas de vous rendre au cabinet de votre médecin.

… et nouvelles prescriptions
Ce qui soigne dans le médicament c'est la molécule, c'est-à-dire la substance chimique qui agit sur la maladie et ses symptômes. Depuis le 1er juillet 2002, votre médecin peut prescrire les médicaments dont vous avez besoin sous le nom de la molécule, et non de la marque. Ce qui permet ensuite au pharmacien de vous délivrer le médicament générique correspondant. Le prix d'un générique est en moyenne 30 % inférieur à celui d'un médicament original : aujourd'hui avec les médicaments génériques, il est possible de bien se soigner en dépensant moins.

Association des
Réseaux Bronchiolite
RBAN
Réseau Bronchiolite et
Asthme du Nourrisson
RÉSEAU BRONCHIOLITE
ILE DE FRANCE
Le standard
est ouvert
DU 18 OCTOBRE 2002 AU 16 MARS 2003
Kinésithérapeutes :
le vendredi et veille de jour férié
de 12 h 00 à 20 h 00
Le samedi et le dimanche de 9 h 00 à 18 h 00
0.820.820.603
Médecins : 7j/7j de 9 h 00 à 23 h 00
0.820.800.880
Des kinésithérapeutes libéraux
disponibles DANS LEURS CABINETS
LES WEEK-END ET LES JOURS FERIES
de 9 h 00 à 16 h 00,
accueillent vos enfants atteints de bronchiolite.
Des médecins libéraux
disponibles 7j/7 j de 9 h 00 à 23 h 00
assurent les consultations pour répondre aux
besoins médicaux des nourrissons
atteints de bronchiolite.
http://www.reseau-bronchio.org

Enfance/Education

Un concours d'affiches pour les droits des enfants

Dans le cadre de la Convention internationale des droits de l'enfant, l'association départementale Les Francas, en partenariat avec le Conseil Général et l'Inspection Académique, organisait un concours d'affiches. Intitulé « Agis pour tes droits », ce concours proposait aux enfants de travailler autour du thème : « je veux être bien chez moi et dans mon environnement ». Les sujets de réflexion retenus par les enfants concernaient la solidarité et la protection de l'environnement. Aux Lilas, 30 affiches ont ainsi été réalisées par les enfants du centre de loisirs primaire. Six affiches ont été retenues par le jury local, réuni le 18 novembre sous la présidence de Mme Cora Houy, pour participer à la sélection départementale. Le mercredi 20 novembre, un vernissage de l'exposition des travaux des enfants était organisé au centre de loisirs. Et le jury départemental a sélectionné l'affiche d'Anthony Trocellier, élève en CE1. Pour son projet, intitulé « je lui prête ma maison », un prix lui a été décerné le 30 novembre en Préfecture.

Parents d'élèves

Pour la première fois, une réunion rassemblant l'ensemble des parents d'élèves récemment élus au sein des conseils d'écoles s'est tenue mardi 26 novembre en mairie. L'occasion pour le maire et ses adjoints de féliciter ces nouveaux élus et de saluer leur engagement au sein de la communauté éducative, avant d'évoquer les principaux sujets de préoccupation des parents : la restauration scolaire, la pause méridienne, la gestion du personnel (agents d'entretien et ATSEM), les travaux dans les écoles et le calendrier scolaire.

Distribution d'ouvrages

Vendredi 20 décembre, le maire a remis à tous les élèves des écoles élémentaires les ouvrages offerts par la Caisse des Ecoles pour les fêtes. Chaque élève de maternelle a également reçu un livre, au cours des goûters et spectacles de fin d'année organisés par les équipes enseignantes pour Noël.

Solidarité

Élaboration d'une charte Ville Handicap

Enfin, le regard change sur les personnes handicapées… La municipalité des Lilas souhaite prendre en compte les difficultés quotidiennes rencontrées par les personnes handicapées et leurs familles. A cet effet, une réunion organisée en mairie le 12 décembre dernier était ouverte à toutes les associations et à l'ensemble de la population. Elle constituait la première étape d'une consultation et d'un travail en commun pour l'élaboration d'une charte Ville Handicap, qui engagera la ville et ses partenaires.

Si vous souhaitez participer aux groupes de travail, n'hésitez pas à contacter la mairie. Au cours de cette première manifestation, Daniel Guiraud a remis aux personnes aveugles et malvoyantes les télécommandes qui permettent désormais de déclencher les feux sonores installées dans notre commune.

Groupes de travail

Vendredi 10 janvier, 18h30 : les services aux personnes handicapées : information, aide à l'insertion, accès au logement…

Jeudi 16 janvier, 18h30 : les loisirs , le sport et la culture.

Mardi 21 janvier, 18h30 : la rue, l'accessibilité, les transports, le cadre de vie.

Vendredi 24 janvier, 18h30 : la petite enfance et les établissements scolaires.

Votre école chez vous

Une école pour les enfants malades et handicapés
Certains enfants ne vont plus à l'école, parce qu'ils sont malades, contraints de rester chez eux pour une hospitalisation à domicile, ou en longue convalescence après un séjour à l'hôpital. C'est pour eux que « Votre école chez vous » existe. Déclarée d'utilité publique, l'association gère une école sous contrat avec l'Education Nationale. Que l'enfant soit scolarisé en primaire, au collège ou au lycée, les enseignants – diplômés d'Etat – se rendent dans son foyer, à Paris et dans toute l'Ile-de-France. Ils proposent un travail adapté à l'état de santé de l'élève, tout en suivant le programme officiel. L'enseignement est gratuit. Pour en bénéficier, un certificat médical indiquant que l'enfant ne peut aller en classe pendant au moins deux mois est exigé. Depuis près de cinquante ans, environ 6 000 enfants ont été aidés.

« Votre école chez vous »
29 rue Merlin 75011 Paris
tel. : 01 48 06 77 84
www.vecv.org

Noël dans les crèches

Noël de la crèche des Bruyères.

Noël de la crèche des Cités au centre de loisirs.

Repas de fin d'année des seniors

Vendredi 6 décembre, les seniors lilasiens étaient invités au traditionnel repas de Noël. Cette journée festive se déroulait au Pavillon Baltard (Nogent-sur-Marne), ce qui permettait d'accueillir ensemble et pour la première fois les 800 personnes inscrites. La municipalité souhaite désormais honorer la doyenne et le doyen à chaque repas des seniors. La doyenne, Marthe Honorez, née le 6 décembre 1906, fêtait le jour même ses 96 ans ! Quant au doyen, il s'agissait cette année de Gaston Patouillet, né le 10 mai 1908. A l'issue du déjeuner, un spectacle de plumes, paillettes, french cancan et autres claquettes était offert

aux invités… qui n'ont pas résisté à l'envie de danser.
Rappel : la Galette des Rois se tiendra le 12 janvier. Il reste encore quelques places disponibles, les seniors sont invités à s'inscrire au CCAS.

Seniors

SOS Petits travaux

Le Centre communal d'action sociale propose aux retraités et aux personnes handicapées un service de main d'œuvre gratuite pour effectuer des petits travaux de dépannage : changer une ampoule, un joint de plomberie… Ces travaux sont entièrement pris en charge par les services municipaux. Il est également possible de bénéficier d'une assistance au gros entretien, pour effectuer les tâches que les aides ménagères ne peuvent assurer (déplacer une cuisinière afin de procéder au nettoyage des sols, descendre et nettoyer les luminaires, lessiver les portes..). Ces travaux sont payants. Pour les personnes bénéficiaires de l'allocation Ville des Lilas, ils sont facturés à hauteur de 2,65 euros l'heure. Ce tarif s'élève à 4,80 euros l'heure pour les personnes non imposables, et à 9,15 euros l'heure pour les personnes imposables.
Pour tous renseignements :
Centre communal d'action sociale
Tél. 01 41 63 13 10

En bref

Judo

Samedi 23 novembre, le cercle de judo fêtait ses 50 ans et honorait Roger Logel, fondateur du cercle, en présence de la municipalité et de Claude Bartolone.

ESGL

Samedi 23 novembre, L'Entente Sportive Gervaiso-Lilasienne fêtait également son 45e anniversaire.

Piscine municipale

Le numéro de téléphone a changé, merci de composer désormais le : 01 48 91 06 77.

Commémoration du 11 novembre

84e anniversaire de la commémoration de l'armistice de 1918.

Culture

Avec et autour de Fellag : une programmation culturelle qui s'adresse à tous

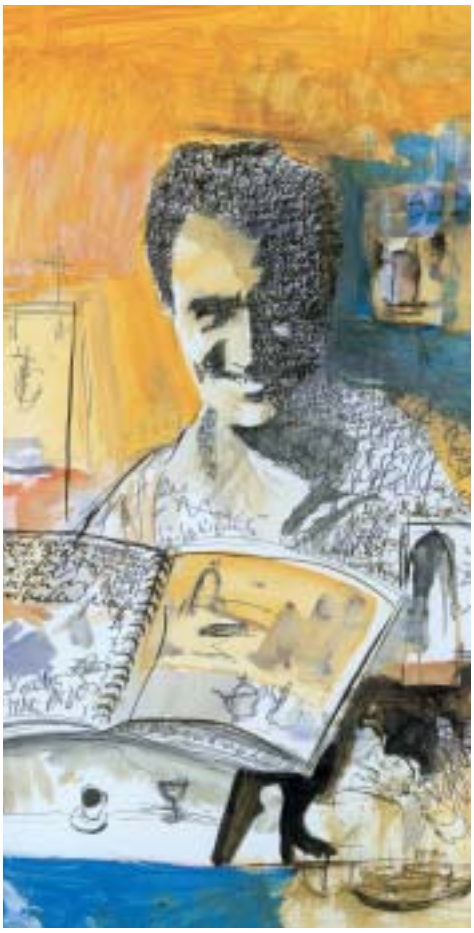

La ville des Lilas accueille en résidence pendant un an la compagnie du metteur en scène Hugues Massignat sur le thème « avec, et autour de Fellag ».

Dans le cadre de ce projet culturel, mené en commun avec les communes de Pantin et du Pré-Saint-Gervais et en collaboration avec le Conseil Général, des animations seront organisées tout au long de l'année dans différents lieux de la ville. Ce projet a pour ambition de faire connaître au grand public les textes de Fellag. C'est pourquoi le service jeunesse, la bibliothèque et le Théâtre du Garde-Chasse, en partenariat avec l'association « Lilas en scène » y participent activement.

Bourse aux jouets

Samedi 7 décembre, une bourse aux jouets organisée par la CAF, le Réseau d'échanges de savoirs, les associations Mieux Vivre au Quartier des Sentes et Les Petits Loups des Lilas a permis aux familles lilasiennes de se procurer des jouets à prix modiques.

Noël au club des Hortensias

Les 12 et 13 décembre derniers, le Club des Hortensias organisait son traditionnel repas de Noël. La chorale du club ainsi qu'une chanteuse de cabaret ont animé l'après-midi.

Au programme: des représentations théâtrales avec deux spectacles « Le Paon » et « Che Bella la Vita » ; des ateliers d'écriture animés par Fellag lui-même ; des ateliers théâtre encadrés par la compagnie professionnelle pour les adolescents. Pendant un an, rencontres et sensibilisation autour du théâtre ponctueront cette résidence qui s'achèvera par une soirée festive lors du ramadan 2003.

Qui est Fellag ?

Connu en France pour ses one man shows humoristiques – « Djurdjurassique bled »et « un bateau pour l'Australie » – cet acteur d' exception au comique caustique et grinçant affiche aussi un parcours d'homme de théâtre plutôt conséquent. Originaire de Kabylie, aujourd'hui âgé d'une cinquantaine d'années, Fellag est installé en France depuis 1995. Il a étudié les arts dramatiques dès l'âge de 18 ans avant de suivre une formation d'acteur de cinéma au conservatoire d'Alger. Son premier roman, « Rue des petites daurades » publié en 2001 chez Lattès, suivi de « C'est à Alger » font également de lui un auteur de premier plan.

Premiers rendez-vous pour les jeunes

(11/13 ans et les 14/17 ans) :

■ les mercredis 8, 15 et 22 janvier 2003 : ateliers d'écriture avec Fellag

■ les mercredis 5, 12, 19 et 26 février et le 5 mars 2003 : ateliers théâtre avec la compagnie Hugues Massignat.

A noter

■ le 27 février : le peintre Slimane Ould Mohand, ami de Fellag - dont on découvrira le travail lumineux lors d'une exposition à l'automne prochain - interviendra dans le cadre des ateliers peinture du centre culturel.

■ les 14 et 21 mars et le 4 avril : trois représentations du spectacle « Le Paon » (nouvelles de Fellag)

■ le 29 avril 2003 à 20h45: spectacle « Che Bella la Vita » (nouvelles, contes et récits de Fellag) au Théâtre du Garde-Chasse.

Culture

Centre culturel Jean-Cocteau

Du 25 janvier au 8 février

Abderrezak Hafiane :
Exposition de sculptures, peintures, collages…
Attiré par la musique des poèmes arabes, Abderrezak Hafiane se livre au jeu de la lumière et de la matière afin de nous révéler l'onctuosité des lignes de ses architectures imaginaires. Son travail se décline sur une série d'œuvres aux couleurs terreuses et aux tonalités chaudes.
Entrée libre du lundi au samedi de 10 à 19 heures.

Jeudi 30 janvier à 20 heures

Répétition publique de l'orchestre de jazz Grand Angle
Au sein de Grand Angle, la formation Jazz du Centre Culturel, on manie le cuivre, les cordes et les percussions… Depuis plusieurs mois, des thèmes de Thelonius Monk, Miles Davis ou Wayne Shorter sont répétés en secret. Les portes s'ouvriront le 30 janvier, pour écouter des élèves bien décidés à faire partager leur plaisir de jouer.

Centre culturel Jean Cocteau, Espace d'Anglemont
Tél. 01 48 46 07 20

A noter
• L'espace d'Anglemont (bibliothèque, centre culturel, conservatoire) ferme ses portes le samedi 21 décembre au soir. Les activités reprennent le lundi 6 janvier 2003.
• Le paiement des cotisations du deuxième trimestre pourra être effectué au secrétariat du centre culturel à partir du mardi 7 janvier.

Culture

Théâtre du Garde-Chasse

Réservations : tél. 01 43 60 41 89

De la crèche au lycée… tous au théâtre

Le Théâtre du Garde-Chasse propose des spectacles et des séances de cinéma au public scolaire, ainsi que des actions de sensibilisation.

Le 23 octobre, les enfants des grandes sections des crèches des Lilas ont été initiés à la magie de la scène en venant voir « Manège », spectacle chorégraphique et musical de la Compagnie « A tulle Tête ». Le 22 novembre, des élèves du Collège Marie Curie ont découvert la danse contemporaine à travers « Ecritures », de la Compagnie Camargo, dans le cadre des Iles de Danses 2002, après avoir participé la veille à une lecture – démonstration animée par la chorégraphe Dominique Rebaud et Elisabeth Schwartz (historienne de la danse), auxquelles ces élèves ont pu poser de nombreuses questions. D'autres classes du collège ont bénéficié de l'intervention d'un comédien de la Compagnie du Mystère Bouffe, venu dans leur établissement pour leur présenter les techniques de la commedia dell'arte et les préparer au spectacle « Scaramouche » présenté au Théâtre du Garde-Chasse le 6 décembre.
Enfin, depuis la rentrée de septembre, des séances spéciales de cinéma ont été organisées : Les étoiles filantes, Mon voisin Totoro , La planète au trésor (pour les écoles maternelles et élémentaires), Le Pianiste, Bowling for Columbine (pour les élèves du Collège et du Lycée).

Andalousia

Suite instrumentale pour sextet de jazz

Vendredi 17 janvier à 20h45

Reconnu comme l'un des pianistes les plus talentueux du jazz français, Jean-Marie Machado est également un compositeur et un chef d'orchestre des plus inventifs et des plus aventureux de sa génération. Son itinéraire révèle que ce musicien curieux de toutes les influences est parti visiter des « musiques traverses » : classiques, contemporaines, celles des pays qu'il aime, l'Espagne, le Portugal, l'Italie ou le Maroc… en passant aussi par le cinéma. Puisant dans ses racines ibériques une matière poétique qui lui est propre, il dédie ce nouveau répertoire aux grands thèmes de la musique traditionnelle andalouse, déjà révélée par des compositeurs classiques espagnols tels Manuel de Falla, Isaac Albeniz et Enrique Granados. Un voyage entre jazz, musique classique et musique traditionnelle.

Monsieur Ibrahim et les fleurs du Coran

Par le Théâtre de l'Invisible
Une création d'Eric-Emmanuel Schmitt

Vendredi 24 janvier à 20h45

Tendre et déchirante histoire que celle du petit Momo, abandonné par sa mère, mal aimé par son père. Il va trouver en Ibrahim, celui qu'il appelle « l'épicier arabe », un ami puis un père adoptif. Grave, fantasque et nerveux, le texte d'Eric-Emmanuel Schmitt est porté avec justesse par Bruno Abraham Kremer, un interprète sensible et profond.

Complet (liste d'attente possible)

Hubert Reeves et le Quatuor Ludwig

Concert sous les étoiles

Vendredi 31 janvier à 20h45

Que nous apprend l'astronomie contemporaine ?
Qu'est-ce qui relie l'astronomie et la musique ?
Pour Hubert Reeves, la pulsion du musicien participe de la même pulsion qui anime l'univers depuis des milliards d'années. L'artiste prolonge le jeu de la création à partir des éléments simples de la nature. Il est l'artisan du huitième jour, qui crée quelque chose de nouveau, et rend le monde plus beau : « Entre les étoiles et les humains se tisse une relation secrète, comme dans un monde à part, une réalité sereine à la frange de l'imaginaire. La musique nous donne accès au cœur du monde. Quand j'écoute Mozart, Schubert ou Ravel, je sens monter en moi un irrésistible sentiment d'exaltation et de reconnaissance pour l'univers qui a engendré la vie et la musique »

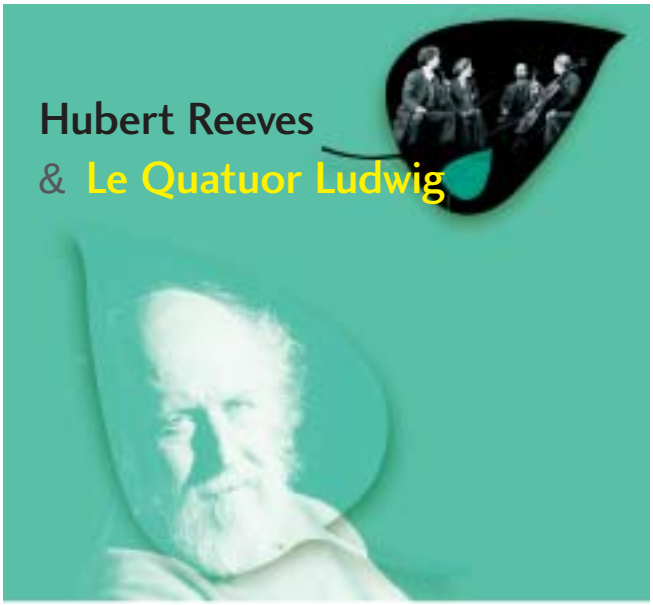

Le voyage d'Alzire

Par Christine Costa
Ecrit et mis en scène par Anne Sylvestre

Mercredi 5 février à 14h30

Fougueuse, intelligente et toujours enthousiaste, Christine Costa excelle dans le difficile art du one-woman show. Pour les amoureux des Fabulettes, retrouver Anne Sylvestre dans une nouvelle interprétation, c'est toujours un supplément de bonheur…

Cinéma : les films à l'affiche

■ **Du 1er au 7 janv. 2003**
• *Harry Potter et la chambre des secrets,* de Chris Colombus
■ **Du 8 au 14 janvier**
Joue la comme Beckham (Bend it like Beckham), de Gurinder Chadha
■ **Du 15 au 21 janvier**
• *Un monde presque paisible,* de Michel Deville
• *La nounou et les pirates*, de Garri Bardine
• *Ivre de femmes et de peinture*, de Im Kwon-Tarek
■ **Du 22 au 28 janvier**
• *Sweet sixteen,* de Ken Loach • *Minority Report,* de Steven Spielberg
■ **Du 29 janv. au 4 février**
• *Gangs of New York,* de Martin Scorsese
• *Le papillon,* de Philippe Muy

Insertion

Un projet de ville pour mobiliser tous les partenaires aux Lilas

« Toute personne qui en raison de son âge, de son état physique ou mental, de la situation de l'économie et de l'emploi, se trouve dans l'incapacité de travailler, a le droit d'obtenir de la collectivité des moyens convenables d'existence ». Depuis la promulgation de la loi du 1er décembre 1988, c'est autour du Revenu minimum d'insertion (RMI) que s'articulent les politiques nationales de lutte contre l'exclusion. Au niveau local, notre commune s'engage enfin dans un dispositif spécifique mis en place par le département de Seine-Saint-Denis. Le projet de ville élaboré dans ce cadre va permettre, 14 ans après l'instauration du RMI dans notre pays, la création d'un service insertion pour aider les 400 familles lilasiennes concernées.

Les bénéficiaires du RMI

Les allocataires du RMI forment une population très hétérogène, qui ne peut pas être caractérisée par le milieu social ou le niveau d'études. Contrairement aux idées reçues, les situations qui amènent à instruire un dossier RMI sont multiples. Bien souvent, elles sont générées par une rupture : perte d'emploi, divorce ou séparation, faillite d'entreprise, longue maladie…

Ainsi, aux Lilas, selon les statistiques de la Caisse d'Allocations Familiales, on recense :

407 allocataires du RMI, soit

2% de la population

692 personnes bénéficiaires, en incluant les ayant-droits (conjoints, enfants)

Parmi les allocataires du RMI :

57 % sont célibataires

35 % ont entre 40 et 60 ans

58 % sont en situation d'hébergement

54 % bénéficient du RMI depuis plus de 3 ans

Le projet de ville

La loi instituant le RMI avait prévu que les départements prennent en charge l'insertion professionnelle. Dès 1994, le conseil général de Seine-Saint-Denis a proposé aux villes du département un dispositif spécifique, doté de moyens financiers, pour mettre sur pied un projet reposant sur une approche globale et cohérente en matière d'insertion. Les projets de ville RMI appréhendent ainsi tous les aspects de l'intégration sociale et professionnelle, avec pour objectif d'amener les allocataires vers une insertion durable. La population concernée comprend les bénéficiaires du RMI et de l'Allocation de parent isolé (API). Une convention signée entre la ville, le département et l'Etat, permet le financement de la structure pour la logistique et les charges de personnel. Le conseil général finance également une aide au transport – les chèques mobilité – et les actions de formation dans le cadre du programme départemental d'insertion. Depuis 1994, la ville des Lilas ignorait ce dispositif. Dès son élection, la nouvelle municipalité a engagé des discussions avec le département, afin de bénéficier de l'expertise et de l'aide financière de nos partenaires institutionnels dans le cadre de la lutte contre l'exclusion. Le projet élaboré depuis plusieurs mois par le chef de projet de la ville avec les services sociaux présente plusieurs particularités : il a pour principal objectif d'accueillir, d'orienter et d'accompagner les allocataires du RMI dans leur parcours d'insertion ; mais il est également destiné à informer et sensibiliser l'ensemble de la population lilasienne sur les questions d'insertion.

La ville crée un service insertion

L'élaboration du projet de ville a permis de définir les grands principes qui sous-tendent l'action du service insertion :

■ Lieu d'accueil, il s'agit d'un service où l'on pourra instruire un dossier RMI, mais aussi s'informer sur toutes les questions liées à l'insertion, et construire avec l'aide d'un référent son propre parcours.

■ Structure d'information, ce service comprend un espace de documentation et d'information mis à la disposition de la population adulte sur toutes les questions relatives à l'insertion sociale et professionnelle : les métiers, l'emploi, la formation, le logement, le droit, la santé… Doté d'outils informatiques et d'un accès à Internet, ce pôle de ressources est ouvert à tous les Lilasiens.

■ L'accueil des bénéficiaires du RMI est réalisé par un chargé d'insertion, avec un suivi individualisé, tenant compte de l'ensemble des problèmes que chacun rencontre, en évitant de renvoyer le public vers d'autres intervenants

■ Les personnes suivies par le service insertion pourront être orientées sur des ateliers collectifs thématiques (dispositif RMI, accès à la formation, accès à l'emploi…).
D'autres thèmes seront abordés plus ponctuellement : le droit à la santé, l'accès à la culture, les démarches administratives, l'endettement…

■ Enfin, la municipalité souhaite créer un comité d'usagers du service, afin de vérifier l'adéquation entre les missions accomplies et les besoins du public, et de faire participer la population à l'élaboration et au contenu de nouveaux projets.

Le service insertion, mode d'emploi

L'instruction des dossiers RMI débutera en février 2003 (les dossiers sont actuellement instruits par le CCAS ou le service social départemental).
Les chèques mobilité seront toujours distribués par le CCAS, mais c'est le service insertion qui effectuera l'évaluation des besoins.
Ouverture le 27 janvier 2003,
au 14, rue du Garde Chasse - Les Lilas
Tél. : 01 41 83 06 48
(Le service intégrera ses locaux définitifs en septembre 2003, au 193 rue de Paris).

Le commentaire

Claude Lasnon, maire-adjointe à l'Action sociale et à la Solidarité

Dès notre élection, nous avons décidé la mise en place d'un « projet de ville », pour favoriser l'insertion sociale et professionnelle des bénéficiaires du RMI. Depuis 1994, les moyens financiers mis à disposition par le conseil général de Seine Saint-Denis étaient ignorés par la municipalité précédente. En utilisant ce dispositif, notre commune affirme sa volonté que chacune et chacun puissent trouver sa place dans notre société. Lutter contre toutes les formes d'exclusion doit être une priorité. Il était donc de notre devoir de doter Les Lilas d'un service public pour accompagner, aider, soutenir les Lilasiens les plus en difficulté. Je tiens à saluer tous les acteurs qui ont contribué à ce projet, notamment les services municipaux et départementaux, mais aussi les partenaires institutionnels (ANPE, CAF…) ou associatifs. L'insertion doit se penser au sens large. Permettre aux personnes en difficulté d'accéder à leurs droits les plus élémentaires : se loger, se soigner, trouver un emploi ne peut se faire sans l'appui de tous ceux qui œuvrent en ce sens. Contrairement à bien des discours, les allocataires du RMI ne souhaitent pas s'installer durablement dans un tel dispositif : ils aspirent, à l'inverse, à construire et conduire leur vie, faire des choix et être autonomes. Ils ont besoin d'être accompagnés, d'être écoutés pour les amener vers une insertion durable, notamment par la formation et l'emploi qui demeurent des facteurs essentiels d'intégration.

Les partenaires associés au projet

Structure relais, le service insertion ne se substitue pas aux structures existantes. Son travail s'articule avec celui de l'ensemble des services et des organismes sociaux, et avec les associations départementales et locales.

Le service social départemental (DPAS)

47, bd Eugène-Decros - Les Lilas
Tél : 01 48 44 28 17
Composé d'une équipe de six assistantes sociales et d'une nouvelle responsable de circonscription (Marie-Claude Thiery), le service social départemental est actuellement l'un des services instructeurs des dossiers RMI aux Lilas. Une partie de cette équipe va participer à la mise en place et l'animation d'ateliers au sein du service insertion. Un certain nombre de bénéficiaires seront suivis en commun par les deux structures, des rencontres régulières permettant d'assurer la cohérence dans l'accompagnement de ce public.

L'ANPE

29, avenue Henri Barbusse - Romainville
Tél : 01 41 83 14 90
L'Agence pour l'emploi est en charge de l'insertion professionnelle des bénéficiaires du RMI. A cet effet, les missions de deux agents sont entièrement consacrées au suivi renforcé de ce public. L'ANPE va participer à l'animation d'ateliers au sein du service insertion.

La Caisse d'Allocations Familiales

38, bd du général Leclerc, Les Lilas
Tél : 01 43 62 89 56
La CAF est l'organisme payeur du RMI. Aux Lilas, elle a également implanté une permanence d'action sociale, avec une assistante sociale et une conseillère en économie sociale et familiale. Cette permanence informe sur l'accès aux droits sociaux, et travaille avec la ville à l'élaboration d'actions collectives pour le service insertion.

Les associations prestataires agréées par le département

Mosaïques Ile-de-France

5, rue du 8 mai 1945, Les Lilas
Tél. 01 48 40 00 30
mosaiques.idf@wanadoo.fr
Association spécialisée dans l'accompagnement et le suivi des personnes en difficulté, Mosaïques est agréée par le département et la DDASS pour la mise en œuvre de la mesure « appui social individualisé » (ASI). Elle propose également des formations dans le cadre du programme départemental d'insertion, un plan de formation spécifique aux bénéficiaires du RMI.

SAS 93 (Service Amitié Solidarité)

74, avenue Jean-Jaurès, Le Pré-Saint-Gervais
Tél : 01 41 71 22 12
Association intermédiaire, SAS 93 propose à ceux qui sont privés d'emploi d'effectuer des services de proximité auprès des particuliers (aide à domicile, aide ménagère, jardinage…). Elle assure également un accompagnement personnalisé, dans le cadre de la mesure ASI, pour laquelle elle est agréée.

Les associations locales, relais pour les personnes en difficulté

Croix Rouge Française

Délégation des Lilas
2, rue Waldeck-Rousseau - Les Lilas
Tél : 01 43 62 89 24
crf.leslilas@voilà.fr

Secours Populaire Français

C/o Bruno Lagache,
49, bd Eugène Decros - Les Lilas
Tél : 06 83 90 19 73

L'insertion des jeunes aux Lilas

Le Point Info Jeunes

Il met à la disposition des jeunes Lilasiens une panoplie d'outils documentaires pour faciliter la recherche d'une formation, d'un emploi, d'un logement, qu'il s'agisse de trouver un établissement scolaire ou de s'informer sur les métiers, les compétences requises, les salaires… Un accompagnement aux démarches administratives, si nécessaire, peut être mis en place.
Le PIJ propose également des ateliers d'aide à la recherche de jobs, de stages, ainsi qu'une aide à la rédaction de CV et de lettres de motivation. Prochainement, dans le cadre de l'ouverture d'un Point Cyb, de nouveaux ateliers multimédia seront organisés afin de faciliter l'accès aux nouvelles technologies de l'information et de la communication : ateliers Internet pour la recherche d'emploi ou de logement, initiation aux logiciels de bureautique, ateliers de création de pages web…

L'Antenne mission locale des Lilas

Au sein du Point Info Jeunes, l'antenne Mission Locale s'adresse aux jeunes de 16-25 ans sortis du système scolaire depuis plus d'un an, pour l'insertion sociale et professionnelle. A la recherche d'un emploi, d'une formation, d'un logement, d'un accès aux soins, d'une aide au transport, d'une aide d'urgence… les jeunes sont reçus sur rendez-vous par une conseillère qui les accompagne dans leurs démarches.
Les jeunes peuvent également y bénéficier d'ateliers thématiques (logement, techniques de recherche d'emploi, ateliers alternance).

Point Info Jeunes/Antenne mission locale : 167, rue de Paris - Les Lilas
Tél : 01 48 97 21 10

Christine Hascoët, responsable du service insertion

Chargée d'insertion sociale et professionnelle à la mission locale – en poste depuis 10 ans au sein du Point Info Jeunes – Christine Hascoët a piloté le projet de ville avant de prendre la responsabilité du service insertion. Diplômée en sciences humaines, elle attache une importance particulière aux relations : *« pour moi, ce qui prime c'est le respect de la personne et de ses choix de vie. Mon principal souhait consiste à faire de ce nouveau service un lieu accueillant, à l'écoute des publics en difficulté, afin de les aider à trouver ou retrouver toute leur place dans la société ».*

Balipa

Au pied de mon arbre

L'association des riverains de la rue de Noisy-le-Sec est bien décidée à lutter contre l'incivisme de certains… qui confondent trottoirs et décharge publique, en déposant leurs rebuts autour des arbres : réfrigérateurs, batteries de voiture, gravats…

On a malheureusement tout vu ! Les membres de l'association ont élaboré le projet « Au pied de mon arbre » pour en finir avec ces dégradations. Objectif : une prise de conscience collective, parce que le respect de l'environnement, c'est aussi le respect de chacun. Dimanche 17 novembre, les riverains ont ainsi planté des arbustes et des plantes au pied de chaque arbre, afin d'embellir la rue tout en dissuadant les « mauvais » comportements.

Brocante de jouets,

dimanche 1er décembre.

GAM Bruyères-Chassagnole

Couverture du périphéri de la Porte des Lilas

La couverture du périphérique au niveau de la Porte des Lilas, projet maintes fois reporté, est aujourd'hui en passe de se concrétiser : début des travaux fin 2004 et achèvement en 2006. Ce projet entraînera un réaménagement profond de la physionomie du quartier situé en surface.

Le 13 novembre dernier, une réunion du Groupe d'action municipale Bruyères-Chassagnolle a permis au maire d'en présenter les grandes lignes aux représentants associatifs.

L'état d'avancement du dossier, sur la partie bordant notre commune, a pris en compte les demandes exprimées par la ville des Lilas. La station service du rond-point disparaîtra au profit d'un immeuble de bureaux, le reste des constructions – en descendant vers Bagnolet – étant constitué de petits bâtiments n'excédant pas les deux étages. L'avenue de la Porte des Lilas sera entièrement réaménagée et plusieurs équipements publics (sportifs, culturels, résidence pour personnes âgées…) verront le jour.

Le périmètre de ce projet étant entièrement situé sur le territoire parisien (XIXe et XXe arrondissements), rappelons que la Ville de Paris reste le seul décideur en la matière. Les élus lilasiens n'en sont pas moins satisfaits de l'esprit général qui anime les différentes rencontres entre les deux municipalités : écoute et compréhension mutuelle dominent les débats. Le dernier en date, lundi 18 novembre, était ainsi consacré à l'emplacement de la future déchetterie. Le maire des Lilas a fait valoir et obtenu un emplacement alternatif à celui proposé par la ville de Paris, afin d'éloigner le site de la déchetterie des habitations lilasiennes, ce qui devrait limiter les nuisances sonores et l'accroissement du trafic routier.

Village des Bruyères

Samedi 16 novembre, l'association du quartier des Bruyères organisait un loto ouvert à tous.

que et aménagement

Vue d'ensemble sur le Pré-Saint-Gervais et Les Lilas

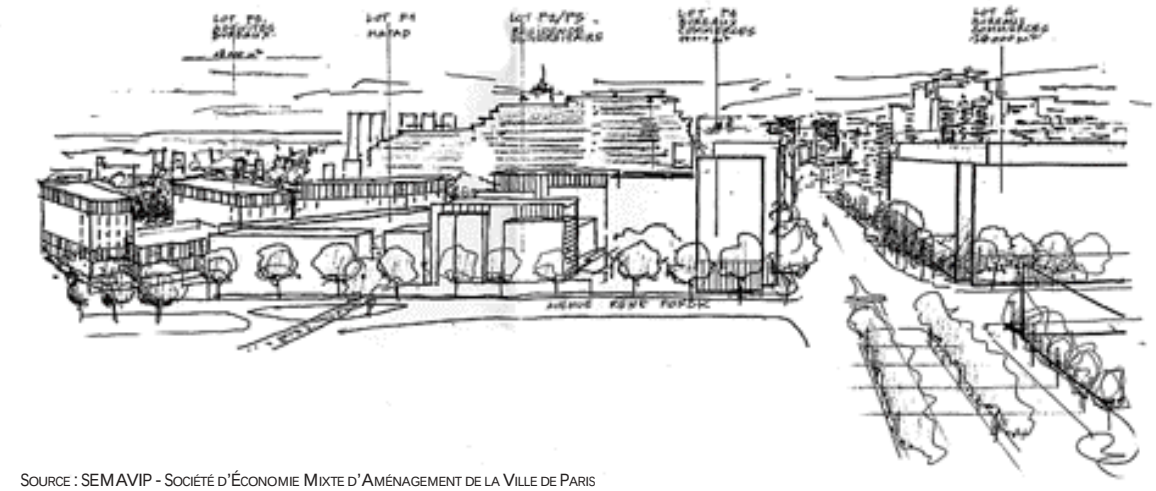

Source : SEMAVIP - Société d'Économie Mixte d'Aménagement de la Ville de Paris

Plan d'aménagement de la Porte des Lilas

Vue sur des aménagements de l'esplanade verte

L'équipement culturel au croisement de l'esplanade et de l'avenue de la Porte des Lilas.

Les terrains de sport et le square des Fougères.

Source : Mairie de Paris / DAUC : programmation aménagement urbain et paysager de la porte des lilas. Équipe : espace a&a architecture et urbanisme mandataire, signes paysage aménagement, brès + mariolle architecture, programmation, ATEN sociologie, 18/09/2002.

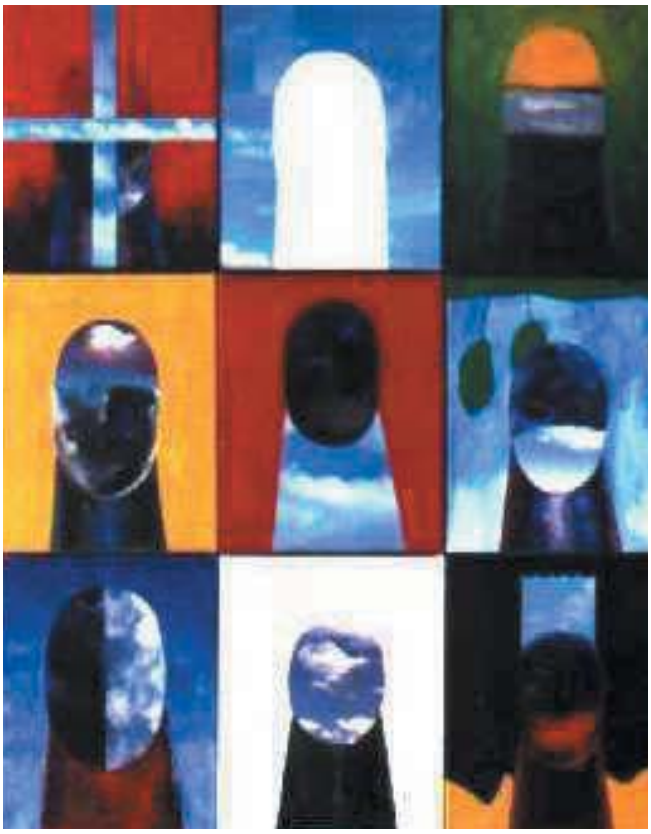

Ludmilla Penouchkina expose à La Villa

Après la bande dessinée et l'aquarelle, pour sa troisième exposition La Villa présente les couleurs franches de la peintre russe Ludmilla Penouchkina. Entre figuration et abstrait, ses petites variations sur les visages s'alignent et nous interpellent comme autant d'ouvertures sur le « dedans-dehors ». Exposition du 11 janvier au 28 février. Entrée libre et gratuite, du mercredi au dimanche de 14 à 19 heures, 3, Villa Chassagnolle tél. 01 43 62 60 58.

Marché de Noël de la Paroisse

Samedi 7 et dimanche 8 décembre, la paroisse Notre-Dame du Rosaire organisait un marché de Noël dans ses locaux. ▶

Banque alimentaire

Les 29 et 30 novembre derniers, la Banque Alimentaire organisait une collecte au profit des associations caritatives et humanitaires de la région parisienne. Les bénévoles du Rotary Club ont collecté plus de 12 tonnes de denrées non périssables dans la galerie marchande du magasin Champion. Auxquelles s'ajoutent près de 3 tonnes d'aliments collectés par les bénévoles du Lions Club, installés rue de Paris face aux enseignes Franprix et Leader Price. Merci aux organisateurs et à tous les donateurs.

Un Resto du cœur aux Lilas

Pour la campagne de l'hiver 2002/2003, un restaurant du cœur ouvrira ses portes du 7 janvier au 31 mars, au 1/3 rue Jean-Moulin (le Resto du cœur de Pantin ne pouvant plus accueillir la centaine de Lilasiens qui s'y déplacent). A cette occasion, l'association chère à Coluche recherche des bénévoles : si vous êtes disponible deux matinées par semaine, le mardi et le vendredi, et si vous voulez aider les restos, téléphonez au 01 55 81 19 70. Jusqu'à l'ouverture, l'inscription et l'accueil des bénéficiaires lilasiens se fait encore au resto de Pantin : 18 rue du Congo (à proximité de la mairie, Bus 170/Arrêt Montgolfier), les lundis et mardis de 14 à 16 heures.

▶ Cette année, aux côtés des stands d'ouvrages (dentelle, crochet) et de livres, la paroisse proposait des confiseries, des foies gras et des vins à déguster ou à acheter. Une grande tombola était également au programme, avec plus de 100 lots gagnants.

A l'honneur

Pierre Joseph-François, Président fondateur du mouvement associatif des décorés du travail en Seine-Saint-Denis et de l'association SAS 93, a été élevé au grade d'Officier de l'Ordre national du Mérite le 4 octobre dernier.

Le Triton
"demandez le programme..."

11 bis, rue du Coq français – Tel. 01 49 72 83 13

LINEA 13 (tango argentin)
Mardi 14 janvier
Issu de l'atelier tango de Claudio Pino Enriquez et créé à l'initiative de Jean-Baptiste Henry, jeune bandonéoniste prodige, Linea 13 nous plonge dans les sonorités sensuelles du tango argentin avec un répertoire alliant tango traditionnel et nuevo tango.

AQUA FLAMENCO (flamenco)
Samedi 18 janvier
Ce groupe puise dans les sources originelles du flamenco traditionnel pour l'enrichir par de nouvelles couleurs musicales. Ainsi leur flamenco reste un art vivant, à la fois actuel et millénaire. Une danseuse enivrante, des voix envoûtantes, un guitariste captivant ...

SETH (jazz fusion)
Mardi 21 janvier
Ce septet nous livre des compositions originales et abouties qui laissent cependant une grande place à l'improvisation. Un style personnel enrichi par des rythmiques groovies et une recherche résolument binaire. Le contraste entre le côté funky des cuivres et le lyrisme de l'alto apporte un son nouveau dans l'univers du jazz.

PEDRO SOLER VALERIE DUCHATEAU
Mercredi 22 janvier
Complicité entre deux grands guitaristes : la guitarra flamenca de Pedro Soler et la guitare classique de Valérie Duchâteau tissent un dialogue où chacun affirme sa forte personnalité, sans jamais tomber dans le piège d'une fusion déformante.

MAN D'DAPPA (afro fusion)
Vendredi 24 janvier
Par une musique résolument métisse et des textes évoquant la chaleur des scènes de vie africaines, ce groupe transmet une formidable énergie. De ballades agréables en rythmes africains frénétiques, où les percussions se déchaînent, le groupe mérite pleinement son nom qui signifie littéralement "l'homme qui danse".

MARDI BRASS BAND
Samedi 25 janvier
Inscrite dans la culture populaire issue de la Nouvelle Orléans, la musique de Mardi Brass Band est le fruit d'un brassage culturel emprunt de rythmes caribéens, funk, rythm'n'blues et jazz. Elle exprime une joie exubérante et riche en couleurs. Objectif avoué : la danse !

L'AILE DU RADEAU (chanson française)
Mardi 28 janvier
Non, ça n'est pas le Radeau de la Méduse... mais plutôt la croisière s'amuse ! Voici un quartet acoustique qui a su trouver la potion magique : de la chanson à texte, beaucoup d'humour, des rythmes latins, africains ou jazzy. Un cocktail détonnant et bigarré.

CYRIL ACHARD - TABOO VOODOO (rock fusion)
Jeudi 30 et vendredi 31 janvier
Le groupe, en tournée européenne à l'occasion de la sortie de son nouvel album, fera une escale au Triton. La musique de Taboo Voodoo, mélange de fusion moderne, de riff "heavy" et de mélodies somptueuses comblera les amateurs de gros son.

VALERIE DUCHATEAU JOUE BARBARA (guitare)
Samedi 1er février
Replaçant chaque mélodie dans le contexte de sa création, Valérie Duchâteau fait revivre "la femme qui chante", ses légendes et sa vie singulière de femme.

ZAM [A]CADEMY (d-click) "Un seul restera"
Mercredi 5 février
Inspiré de la célèbre émission de télévision, nous vous proposons de venir choisir la prochaine star de la ZAM. Huit musiciens au départ, un seul restera. Après chaque morceau, vous déciderez lequel sera éliminé grâce à un système de vote. Le vainqueur repartira avec le trophée ZAM 2003.

Une association de Parkinsoniens aux Lilas

Une délégation du Groupement des Parkinsoniens Ile-de-France (GPIDF), affilié à la FFGP (Fédération Française des Groupements Parkinsoniens), reconnue de bienfaisance, s'installe aux Lilas pour la Seine Saint-Denis.
Cette association est essentiellement gérée par les malades et leurs conjoints. Elle s'occupe, entres autres, d'améliorer la qualité de vie du parkinsonien, de faire connaître ses problèmes, et de sortir le malade de l'isolement. De plus, elle lui apporte un soutien psychologique, administratif et juridique, avec une écoute téléphonique et des visites à domicile. L'association finance également des bourses aux équipes médicales et scientifiques pour faire progresser la recherche.
Dépliants et brochures sont mis gratuitement à la disposition des personnes intéressées.
Vous pouvez prendre contact avec cette délégation au tél/fax 01 48 45 59 40.
Béatrice MAFFIOLI
4, rue Jean DUDA
beatrice.maffioli@club-internet.fr.

Secours Populaire : Solidarité avec les victimes des inondations au Maroc

Le Secours Populaire Français lance un appel à la solidarité pour venir en aide aux Marocains, victimes de graves inondations pour la deuxième année consécutive. Les pluies diluviennes qui se sont abattues sur la région de Rabat ont d'ores et déjà fait 37 morts et 10 portés disparus. D'importants dégâts matériels et de nombreux besoins pour les familles sinistrées sont également signalés. Face à un bilan humain et matériel qui ne cesse de s'alourdir, le Secours Populaire exprime son émotion et sa solidarité envers les familles endeuillées. Fidèle à son engagement, il appelle tous les gens de cœur à se mobiliser pour lui donner les moyens d'agir auprès de son partenaire local.
Vous pouvez adresser vos dons au Comité lilasien, en précisant « Fonds d'urgence » :
Secours Populaire Français
C/o Bruno Lagache,
49, bd Eugène-Decros

ACPG/CATM

L'association lilasienne des combattants prisonniers de guerre, et combattants d'Algérie, Tunisie, Maroc, met à la disposition de ses adhérents la carte 2003. La cotisation annuelle s'élève à 20 euros.
L'Assemblée générale est fixée au 26 janvier 2003, des réunions et festivités seront prochainement organisées. Pour tous renseignements, ou pour obtenir une carte d'«Ami», donnant droit à des remises : permanence le dimanche de 10 heures à 12 heures au 2, avenue Waldeck-Rousseau.

Union nationale des Combattants

Dimanche 17 novembre, la section lilasienne de l'UNC a tenu sa réunion annuelle et son banquet.

CLCV Les Lilas

La Confédération de la consommation, du logement et du cadre de vie possède désormais une représentation aux Lilas. L'association, créée en septembre, veut agir pour la défense des intérêts des habitants et la promotion de leurs droits. Elle s'est donnée pour objectifs : de lutter contre toute forme d'exclusions, sociale, économique, raciale ou culturelle, de favoriser l'éducation populaire et la solidarité, de développer la responsabilité et la promotion des individus et des groupes, et leur participation aux décisions qui les concernent dans tous les domaines de la vie quotidienne et du cadre de vie.
Présidente : Madeleine LAX
1, allée Joseph Depinay - Les Lilas

Des activités d'éveil pour les petits

L'association La Colline Bleue propose des activités pour les enfants dès le plus jeune âge.

A partir de 18 mois, les bébés et leurs mamans peuvent participer à des ateliers de découverte sonore et musicale.
Des activités d'éveil sont proposées aux enfants à partir de 4 ans : ateliers d'anglais, de musique et de modelage s'enchaînent le mercredi de 15 h à 18 h.
Des tarifs dégressifs sont appliqués à partir de deux activités.
L'atelier d'anglais, ouvert aux 4-10 ans, est animé par Lucy, professeur d'anglais pour enfants, chanteuse de gospels et comédienne.
Pour les plus grands (dès 6 ans) un atelier de percussions sur djembés et derboukas a démarré cette année le mardi de 17 h à 18 h. Le premier essai est gratuit.
Vacances d'hiver : un stage est programmé la deuxième semaine des vacances d'hiver : les 17, 18 et 19 février. Le nombre de places est limité à douze, alors réservez vite !
Pour tous renseignements, contacter : La Colline Bleue, 1, cité Saint-Germain
Tél. : 01 48 43 86 09

Conseil municipal du 12 novembre

Voici les principales délibérations :

Défense de l'environnement boisé

Le Conseil municipal a adopté à l'unanimité un vœu sur le contrôle de l'achat des bois exotiques. Désormais, le bois acquis pour le compte de la ville des Lilas doit être accompagné d'une notice indiquant les informations relatives à l'essence (nom scientifique et appellation commerciale), le pays d'origine, l'impact de l'exploitation forestière sur l'environnement, ainsi que le cycle de vie du produit. Ces informations doivent être certifiées par un organisme indépendant du fournisseur et de l'exploitant. L'engagement s'applique à tous les intermédiaires mandatés dans la chaîne de construction, des architectes aux entrepreneurs. La ville des Lilas renonce aux essences de bois menacées qui figurent sur la liste du CITES (Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvage menacées d'extinction), sur la liste rouge de l'Union internationale pour la conservation de la nature, et à celles qui sont indispensables pour les populations locales en raison de leurs qualités alimentaires, pharmaceutiques ou socioculturelles.

Traitement des ordures ménagères

Le syndicat de collecte et de traitement des ordures ménagères (Syctom) a remis son rapport 2001. Il y a apparaît que le verre collecté au niveau départemental progresse de 5 %, et les emballages de 15,8 %. En mettant en place la collecte sélective au cours de l'année 2003, la ville des Lilas contribuera à augmenter les volumes recyclés. Le rapport du Syctom, approuvé par le conseil municipal, mentionne pour notre commune une collecte annuelle s'élevant à 7 761 tonnes d'ordures ménagères, 871 tonnes d'encombrants, 217 tonnes de verre et 208 tonnes de journaux et magazines.

Plan Local d'Urbanisme

Le conseil municipal a approuvé la modification partielle du Plan d'occupation des sols (POS) valant Plan local d'urbanisme (PLU). Cette modification concerne trois secteurs du centre-ville : la partie de la ZAC à l'angle des rues de Paris et Jean Moulin ; l'ilôt situé derrière l'Hôtel de Ville ; l'ilôt formé par les rues Raymonde Salez, Romain Rolland et le boulevard de la Liberté.

Projet Educatif Local

Depuis le début de l'année 2002, la municipalité a engagé une large démarche de concertation et de conception pour le Projet éducatif local. Six groupes de travail (pause méridienne, ATSEM, Sports, Culture, Jeunesse et Veille éducative) ont élaboré le document définitif, présenté aux conseils d'écoles et aux conseils d'administration du collège et du lycée. Le conseil municipal a adopté à l'unanimité le Projet éducatif local, et donné autorisation au maire pour solliciter les subventions correspondantes.

Communiqué des élus verts

Qu'en est-il de notre ville en cette période de nouvelle année? L'ouverture prochaine du service RMI sur la ville permettra aux plus démunis d'avoir un suivi médico-social les aidant à se réinsérer dans la vie active.
Dans un autre domaine, on pourra certainement trouver de bonnes choses à préparer pour les réveillons sur le marché bio du vendredi après-midi, de même que chez les commerçants lilasiens. Les illuminations de fin d'année sur la ville ne doivent pas nous faire oublier la nécessité de mettre en place toute une stratégie d'économie d'énergie. Nous rappelons que les équipements communaux doivent mettre en pratique ces économies d'énergies réduisant considérablement la " facture énergie " de la ville.
D'autre part nous ne pouvons plus fermer les yeux sur les causes de gaspillage et les sources de pollution de notre environnement. A ce titre la mise en place du tri sélectif aux Lilas en juin prochain, permettra à chacun de contribuer à la protection la planète. A cette occasion nous rappellerons que les écologistes, Les Verts sont fermement opposés au lancement du nouveau programme nucléaire annoncé par le gouvernement pour 2003. Respect et protection de l'environnement ne peuvent rester de simples paroles en l'air !
Les élu(e)s Verts et écologistes des Lilas adressent leurs meilleurs vœux pour l'année 2003 à l'ensemble des Lilasiens, leurs familles et leurs amis.
Valérie Bons, Myriam Boucris, Isabelle Olivier-Barbrel, Nicolas Karmochkine, Christophe Paquis.

Conseil municipal du 17 décembre

Parmi les 22 décisions adoptées lors de la séance, voici les principales délibérations :

Plan de prévention des risques naturels

Le Plan de prévention des risques couvre l'ensemble des territoires de la Seine-Saint-Denis. Soumis à enquête publique le mois dernier, il consiste à délimiter les zones apparaissant exposées aux mouvements de terrain des sols argileux, et à définir pour chacune d'elles les mesures de prévention, de protection et de sauvegarde. Les zones concernées restent constructibles. Mais elles seront assujetties aux règles de sécurité mises en place par l'Etat, prescriptions qui s'appliqueront essentiellement aux constructions nouvelles. Le conseil municipal a émis un avis favorable sur le Plan de prévention des risques naturels, sous réserve qu'une carte plus précise et plus lisible des zones à risques soit établie.

RMI

Le conseil municipal a approuvé la convention conclue entre la ville des Lilas, le conseil général de Seine-Saint-Denis et la Préfecture pour la mise en place du service RMI (voir dossier). Les subventions versées par le département s'élèveront à 406 443 euros – dont 242 600 d'investissement – au titre de l'exercice 2003. Elle permettront d'assurer le suivi de 300 bénéficiaires du RMI sur notre commune.

Contrat avec l'Ecole Notre-Dame

Depuis 1999, l'Inspection académique et le Préfet sollicitent la ville des Lilas pour la conclusion d'un contrat d'association avec l'Ecole privée Notre-Dame. Le conseil municipal a approuvé la passation d'un forfait communal. Pour l'année 2003, et sous réserve de la validation de l'Etat, ce forfait concernera les élèves des classes élémentaires dont les parents sont domiciliés sur la commune.

Classes de découverte à la montagne

Deux classes de CM2 de l'école Waldeck-Rousseau bénéficieront d'un séjour à Combloux (Haute-Savoie) du 6 au 18 janvier 2003. Une classe de CM1 de l'école Paul Langevin et une classe de CM1 de l'école Romain-Rolland partiront à Sollières-en-Vanoise (Savoie) du 20 janvier au 1er février. La Municipalité prend en charge plus de 60 % du coût des séjours, le reste étant à la charge des familles. Le conseil municipal a fixé la participation forfaitaire des familles à 240 euros par enfant.

Lilas en Scène

Le conseil municipal a approuvé la signature d'une convention entre la ville et Lilas en Scène, afin de soutenir et développer les actions de l'association culturelle : activités de création et de production, accueil d'auteurs en résidence, accueil de metteurs en scène et de compagnies, programmation de spectacles, organisation d'ateliers théâtre pour les enfants et les adultes, ouverture du lieu vers d'autres associations locales.

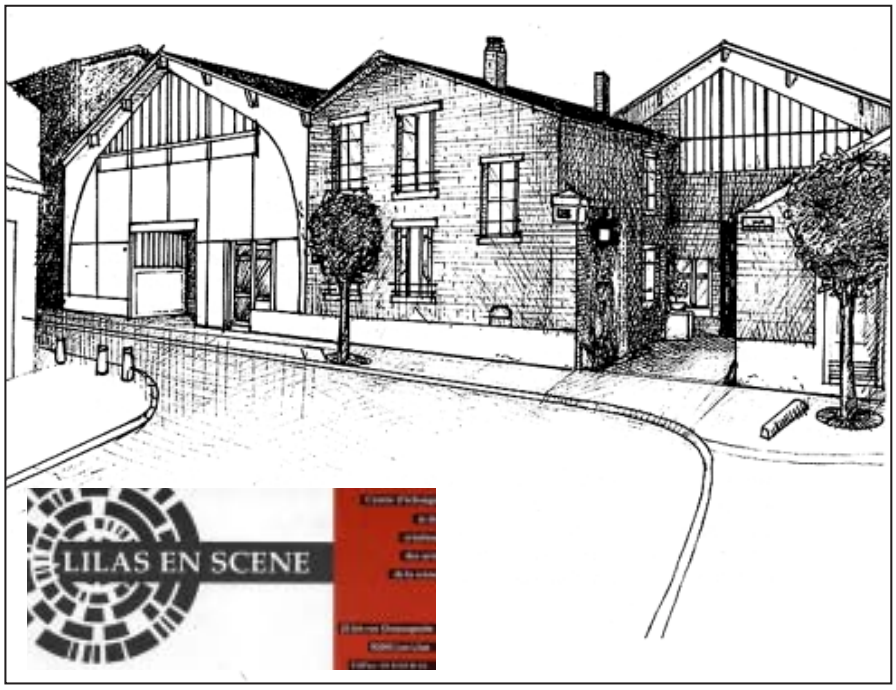

Semalilas

Le conseil municipal a approuvé la signature d'un avenant à la convention entre la ville et la Semalilas, pour instaurer une plus grande transparence dans les relations financières entre la commune et la SEM.

Expression libre de l'opposition municipale

Liste de l'UDAC

Le coup de chapeau de M. Guiraud à l'UDAC
à propos de l'espace vert

Une fois n'est pas coutume mais M. Guiraud l'a fait ! Il a rendu un hommage appuyé dans " Infos Lilas " d'octobre 2002 à l'action de la précédente municipalité en écrivant dans son éditorial " le site constitue un exemple unique en petite couronne parisienne ".
La volonté de constituer un vrai poumon vert c'est celle de l'ancienne municipalité à un moment ou d'autres communes voisines comme le Pré Saint Gervais gérée par le mentor politique de M. Guiraud, M. Bartolone bétonnaient à tout va.
La réalisation des acquisitions au fur et à mesure des opportunités c'est encore la précédente municipalité qui l'a assurée.
M. Guiraud a un bel héritage, qu'il en fasse bon usage.
Pour notre part, nous ne voulons pas d'ouvertures partielles à répétition de petites parcelles qui coûtent cher pour un médiocre résultat comme cela a été fait en 2001.
Il faut un plan d'ensemble, le cas échéant, avec des tranches.
L'UDAC demande que soit reprise son idée d'installer sur ce terrain la future bibliothèque municipale ce qui implique que l'espace vert soit dévolu en priorité au calme et à la détente.

Le Président
Jean-Claude POIRIER

Liste Vivre aux Lilas

Vœux pour 2003

Si le début de l'année est propice sinon aux vœux, du moins aux intentions, alors qu'il me soit permis d'en formuler quelques-uns :

- Que la Municipalité actuelle arrête de se voiler la face devant la montée de l'insécurité qui menace de plus en plus de Lilasiens et cesse de s'abriter derrière le tout préventif ;
- Que les Lilasiens aient enfin droit à une ville propre et que la politique municipale passe enfin, dans ce domaine, des discours aux actes ;
- Que naisse dès à présent aux Lilas un projet alternatif à la gestion communale actuelle, une opposition forte et sans concessions, qui ne confonde pas critique constructive avec invective systématique, fermeté avec rancœur et imagination avec passéisme ;
- Que les contribuables lilasiens voient leurs impôts diminuer en 2003, suite à l'augmentation brutale de 2002, qui se justifie d'autant moins aujourd'hui…

Mais, en guise de conclusion, contentons-nous de l'essentiel :

Meilleurs vœux de santé et de paix, pour vous et tous ceux qui vous sont chers.

François COSTANTINI
Conseiller municipal

Petites annonces

Emploi/services

Réf. DEC02.001
JH 23 ans sérieux cherche à faire courses et démarches administratives pour pers. âgées ainsi que conduire et chercher enfants à l'école.
Tél. : 01 43 63 43 81.

Réf. DEC02.002
Professeur certifié anglais donne cours particuliers de le 6e à la terminale.
Tél. : 01 43 63 11 29 ou 06 11 75 19 55.

Réf. DEC02.003
JF sérieuse cherche heures de ménage et repassage.
Tél. : 01 48 44 24 38.

Réf. DEC02.004
Maquilleuse professionelle illuminera fêtes et anniversaires, goûters d'enfants… Paillettes et possibilité de sculpture sur ballons.
Tél. : 01 48 97 88 13 ou 06 60 84 88 13.

Réf. DEC02.005
Vous voulez découvrir ou redécouvrir les produits Tupperware, appelez le 06 03 28 71 66.

Réf. DEC02.006
Étudiante en maîtrise de lettres à la Sorbonne propose cours de français de la 6e à la terminale. Possibilité de préparation français au bac.
Tél. : 06 19 51 12 97.

Réf. DEC02.007
Femme sérieuse et motivée expérience recherche emploi accueil, secrétariat. Conscience professionnelle. Urgent, en CDI.
Tél. : 06 22 81 46 38.

Bonnes affaires

Réf. DEC02.008
Vends lit bébé (60x120 cm), modèle Steven (Natalys) avec 1 matelas : 130 €. Parfait état, tél. : 01 43 63 82 24.

Réf. DEC02.009
Vends autoradio laser Pioneer DEH-2300 R, servi 4 mois, boîte, façade détachable, 200 €.
Tél. : 06 22 32 75 58.

Réf. DEC02.010
Vends landau double avec habillage pluie, très bon état, 121,96 €.
Tél. : 01 56 27 09 75.

Réf. DEC02.011
Vends armoire 4 portes bois (longueur 2 m, hauteur 2 m, prof. 0,60 m), étagères + penderies, 50 €.
Tél. : 01 48 40 11 70.

Réf. DEC02.012
Vends lit futon (sommier + matelas) 200 x 160 cm, très bon état, 130 €.
Tél. : 06 60 56 01 09.

Réf. DEC02.013
Vends table salle à manger ronde (+ rallonge) en chêne massif et 4 chaises paillées. 762 €.
Tél. : 01 49 91 94 59.

Réf. DEC02.014
Recherche disques vinyls punk-rock, hardcore, garage, rock français, alternatif, 4 € maxi.
Tél. : 06 79 80 39 07 (soir, W.E.).

Réf. DEC02.015
Vends canapé cuir noir conv. 200 €. Chauffage d'appoint à bain d'huile (20 €), soufflant (20 €). Armoire séchante élec. (15 €). Le tout bon état.
Tél. : 01 48 45 81 97.

Réf. DEC02.016
Vends bois de cheminée, radiateur Ingra Blitz, poste TV. Tél. : 01 48 97 01 17.

Réf. DEC02.017
Vends manteau en vison marron très peu porté à bon prix. Tél. : 01 43 60 85 36.

Réf. DEC02.018
Vends canapé Klippan 2000 (Ikéa) TBE : 90 €, table chêne : 75 €, table basse : 30 €, aquarium 60 L équipé : 30 €. Tél. : 06 07 58 85 49.

Réf. DEC02.019
Vends fauteuil cuir bon état.
Tél. : 01 43 63 05 49 (ap. vers 20 h).

Réf. DEC02.020
Vends lit barreaux avec 2 tiroirs et matelas neuf : 150 €, table basse transformable en grande table merisier massif 450 € (à débattre).
Tél. : 01 48 91 78 79 ou 06 15 44 51 26.

Réf. DEC02.021
Vends Dreamcast + 5 jeux + 1 manette + 1 carte mémoire TBE, prix à débattre.

Réf. DEC02.022
Vends armoire enfant Ikéa en pin verni (modèle Fridolin), 2 portes, tiroirs bas (H 186 x L 95 x P 52) parfait état, 130 €. Tél. : 06 76 09 58 10.

Réf. DEC02.023
Vends Myst l'Apogée sur PC neuf, prix : 10 €.
Tél. : 06 09 30 59 75

Réf. DEC02.024
Vends 2 fauteuils cuir noirs, ligne sobre, très bon état, prix : 1000 €.
Tél. : 06 17 06 26 42

Immobilier

Réf. DEC02.025
Cherche appartement calme, 3 pièces, loyer maxi : 400 €.
Tél. : 06 03 86 61 54 ou 06 23 60 83 03.

Réf. DEC02.026
Couple avec 1 enfant cherche appartement ou maison, F 4, calme, à louer ou acheter.
Tél. : 01 43 62 81 08 ou 06 61 89 83 14.

Réf. DEC02.027
Vends box fermé rue des Bruyères dans petite copropriété, prix : 10 670 €.
Tél. : 06 99 57 80 73.

Réf. DEC02.028
Urgent, jeune couple trentenaire (femme fonctionnaire) recherche F3 cause arrivée imminente bébé, loyer maxi : 700, 750 € CC mensuel.
Tél. : 01 43 63 01 27.

Réf. DEC02.029
Cherche abri gratuit pour ranger vélo, proche rue Jean-Moulin, 01 43 60 89 88.

Publiez gratuitement votre petite annonce

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

Votre Nom : Prénom :

Votre adresse :

Votre numéro de téléphone : Télécopie :

Votre e-mail :

Les petites annonces à paraître dans Infos Lilas sont réservées aux Lilasiens, uniquement aux particuliers. Elles sont gratuites. La Rédaction d'Infos Lilas se réserve le droit de ne pas publier une annonce, en particulier si elle n'est pas en accord avec la législation.
Aucune domiciliation n'est acceptée.

À retourner à :
Infos Lilas P. A.
Hôtel de Ville
93260 Les Lilas

Rubrique :
☐ Emploi/services ☐ Bonnes affaires
☐ Immobilier ☐ Auto/moto
☐ Animaux

Baby-sitting, cours particuliers :
consultez les annonces du Point Info Jeunes au 167, rue de Paris.

Janvier aux Lilas...

Vos élus vous reçoivent...

En mairie des Lilas, les permanences des élus ont lieu tous les jeudis, de 18 à 20 heures. Le Maire et les Maires adjoints reçoivent également sur rendez-vous, selon leur secteur de délégation. Renseignements au Cabinet du maire : tél. 01 43 62 82 02.
Permanence de votre conseillère générale, Martine Legrand, le deuxième samedi de chaque mois, de 9h30 à 11h30.
Permanence de votre député, Claude Bartolone, le quatrième vendredi de chaque mois, de 16 h à 19 h.

Vendredi 10 janvier, à 19h00
Conférence sur les éruptions au Vanuatu, organisée par l'association LAVE
Centre culturel Jean-Cocteau
Entrée libre pour les Lilasiens

Mercredi 15 janvier, à 16h00 et 19h00
Reportage audiovisuel sur le Maroc de Claude Hervé
Centre culturel Jean-Cocteau

Samedi 18 janvier, 18h00
Foot-CFA : FC Lilas-Mulhouse
Parc municipal des Sports

Vendredi 24 janvier, à 20h45
« Monsieur Ibrahim et les fleurs du Coran »,
Théâtre du Garde-Chasse

Mardi 28 janvier, 19h30
Conseil municipal
Hôtel de Ville

Infos santé

Médecins de garde

■ **Du 28 décembre au 4 janvier**
Dr HONSEL,
220, rue de Paris
Tél. : 01 43 63 76 58

■ **Du 4 au 11 janvier**
Dr INGRAND,
46, rue de Paris
Tél. : 01 43 63 53 03

■ **Du 11 au 18 janvier**
Dr KIT,
8, av. des Anciens Combattants
Tél. : 01 43 63 14 30

■ **Du 18 au 25 janvier**
Dr LECONTE, 17 Boulevard du Général Leclerc
Tél. : 01 43 62 59 33

■ **Du 25 janvier au 1er février**
Dr MEDIONI,
52, rue de Paris
Tél. : 01 43 62 66 66

■ **Du 1er au 8 février**
Dr PETZOLD,
21, rue de la République
Tél. : 01 49 93 09 72

Cabinets de soins infirmiers de garde

■ **1er, 5 et 26 janvier**
Cabinet Les Lilas Blancs
Mmes DEVY et FERRAND
30, rue du Coq français
Tél. : 01 43 60 54 20
Sur rendez-vous uniquement.

■ **12 janvier et 2 février**
Cabinet Henri Dunant
Mmes FOUGERES, MANQUEST et M. DUPUIS-DENUS
38/56, bd du Général Leclerc
Tél. : 01 43 60 46 96
Sur RV, permanences : de 10h00 à 10h30 et de 17h00 à 17h30.

■ **19 janvier**
Cabinet de Mme BENAMARA
17/23, rue du 14 juillet
Tél. : 01 49 93 04 97
Sur rendez-vous uniquement.

Pharmacies de garde

■ **1er et 5 janvier**
LEPICE - 157, rue de Paris
Les Lilas
Tél. : 01 43 61 66 44

■ **12 janvier**
BOUZAGLOU
3, place Carnot - Romainville
Tél. : 01 48 45 10 10

■ **19 janvier**
DEBUT - 1, rue d'Alembert
Romainville
Tél. : 01 48 45 07 75

■ **26 janvier**
ELBAZ
149, rue de la République
Romainville
Tél. : 01 48 45 79 52

■ **2 février**
DANA - 53, av. de Verdun
Romainville
Tél. : 01 48 45 24 49

INFOS LILAS
Hôtel de Ville - 93260 Les Lilas - Tél. 01 43 62 82 02
Responsable de la publication : Daniel Guiraud
Rédactrice en chef : Emmanuelle Peter
emmanuellepeter@leslilas.fr
Assistante de rédaction : Claire Flahaut
claireflahaut@leslilas.fr
Réalisation graphique : Nathalie Simon
Impression : J.-M. Barbou
Dépôt légal : août 2002

meilleurs vœux 2003

ville des Lilas